

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES ACCOMPAGNANTS EDUCATIFS ET SOCIAUX DU 20 Juin 2022

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2021 et après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 4 et 6 de l'arrêté du 31 août 2021 relatif au diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

➤ **FORMATION EN VOIE DIRECTE sur le site d'Isle :**
Sont déclarés admis pour la rentrée 2022, par ordre de mérite

GRANDJEAN Maïlys
VALETTE Benjamin
SAID Nassilat
DELAUNE Mélissa
CAMARA Adama
MATEUS Helena
PRZYBYLSKI Ludwig
RAZAFIMAHERY Fahaizantsoa Samueline
VARENNES Sandra
TRAORE Houssainatou
ALHOUSSEINI Watsinikma
PIQUART Lucie

➤ **FORMATION EN SITUATION D'EMPLOI sur le site d'Isle :**
Sont déclarés admis pour la rentrée 2022, par ordre de mérite

DENICHOUX Romain

➤ **FORMATION EN VOIE DIRECTE sur le site de Brive la Gaillarde**
Sont déclarés admis pour la rentrée 2022, par ordre de mérite

GUERIN Lucie
JUGIE Sandrine
JOURZAC Jennifer
MARCHANT Christophe

➤ **FORMATION EN SITUATION D'EMPLOI sur le site de Brive la Gaillarde**
Sont déclarés admis pour la rentrée 2022, par ordre de mérite

LEOCADIO Sandra
CHAUZEIX Virginie
MONS Séverine

Isle, le 20 juin 2022

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

Le Responsable du Pôle des Formations à l'accompagnement
socio-éducatif

Ludovic GERMANEAU 